

COMMISSION DEPARTEMENTALE SENTIERS ET ITINERAIRES DE L'ISERE

- RAPPORT D'ACTIVITE 2016 -



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

La Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI) est désormais bien structurée et a prolongé les travaux commencés en 2015. L'équipe de bénévoles a pu s'approprier les dossiers grâce à la participation active de nos salariés.

Elle a su prendre sa place auprès des partenaires et commence à dégager les lignes d'orientation pour le Comité.

En quelques années, l'implication du Comité pour les sentiers a été exponentielle et nous en remercions ici, très chaleureusement toutes et tous les bénévoles qui ont permis cette remarquable avancée.

Béatrice Etévé et Claude Reibel,

Présidents de la CDSI Isère

LES MISSIONS EFFECTUÉES EN 2016 SONT LES SUIVANTES :

LES ÉDITIONS

- **Les mises à jour d'éditions** ont concerné les topoguides® : « Sentiers vers Saint-Jacques-de Compostelle via Le Puy> Genève-Le Puy » réf.650 et « Tours et Traversées du Vercors – du Diois et des Baronnies » réf. 904.

LE PROGRAMME NUMÉRIQUE :

-Suite à la collecte du GR®65 en 2015, un **diagnostic** a été envoyé à l'ensemble des partenaires et s'est suivi d'une **réunion technique** (en présence des intercommunalités, d'Isère Tourisme, d'un représentant des amis de St-Jacques) afin d'organiser la remise à neuf de l'itinéraire.

-Une formation de collecteurs s'est déroulée au printemps. Ils se sont ensuite répartis le travail de **collecte du GR®9**. Un **diagnostic** de l'itinéraire sera envoyé aux partenaires début 2017.

-Un bilan du programme numérique est prévu début 2017 avec l'ensemble de ses protagonistes.

LA GESTION DES ITINÉRAIRES GR® ET GR® DE PAYS

REQUALIFICATION DU RESEAU GR® ET GR® DE PAYS DE BELLDONNE :

2016 a été l'année de **constitution du dossier final d'homologation** nécessitant de nombreuses réunions avec l'ensemble des partenaires du projet.

Ce dossier comprend : **l'homologation de la Haute traversée de Belledonne (futur GR® 738)**, la **suppression du GR® de Pays « tour des balcons des 7 Laux »** ainsi que la **modification du GR® de Pays « Tour du Pays d'Alleverd »**.

Le dossier a pu être **finalisé fin 2016** pour une **homologation de l'itinéraire envisagée début 2017**.

Le comité suit le déploiement du programme **Grand Tour des Ecrins** piloté par le **Parc National des Ecrins**. Il s'axe sur le développement d'outils de communication et de réservation avec notamment la création du site internet <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>.

Ce programme permet le renforcement du **GR[®] 54** et le développement de l'itinérance multisports en « **balcons des Ecrins** » liée par le **GR[®] 50**. Une réflexion est en cours sur le maintien ou non de l'homologation du GR[®] 50 en tant que tel, sachant qu'aujourd'hui un maintien de l'homologation nécessitera quelques travaux de **requalification**.

LE BALISAGE :

REMISE AUX NORMES DU BALISAGE GR SUR DES PORTIONS IDENTIFIÉES DU GR[®] 65 » :

Suite au constat du vieillissement des marques de peinture GR[®] (blanche et rouge) sur cet itinéraire, les baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère ont remis à neuf le **GR[®] 65 « Sentiers vers St-Jacques de Compostelle - via le Puy »**. Ce travail minutieux, réalisé par nos baliseurs bénévoles de Juin à Septembre, a concerné la quasi-totalité des 115 km de l'itinéraire traversant l'Isère des Vallons du Guiers aux berges du Rhône en passant par les terres froides. Les balises trop anciennes ont été retirées au profit de balises GR[®] parfaitement calibrées et positionnées, pour le confort des nombreux randonneurs itinérant suivant ce GR[®] sans doute le plus fréquenté du département.

BALISAGE DU GR[®] 54 EN ZONE COEUR DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS :

Dans le cadre du programme Grand Tour des Ecrins, piloté par le **Parc National des Ecrins**, les **baliseurs bénévoles** de la FFRandonnée Isère ont réalisé le premier balisage peinture du **GR[®] 54** et ses variantes en **zone cœur** du Parc National, en Isère. Il s'agit d'un balisage inédit dans le sens où les marques de balisage peinture étaient jusqu'alors interdites en zone cœur du Parc.

Suite à une autorisation exceptionnelle, le Parc a missionné le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère pour réaliser ce premier balisage sur son secteur. Pour les bénévoles de la FFRandonnée Isère il s'agissait d'un réel défi. Un **balisage sportif** aux forts dénivelés dans le cadre magnifique du Parc des Écrins. C'est également un travail minutieux de bénévoles passionnés qui a été réalisé de Juillet à Septembre 2016. Les dernières marques seront posées au début de la saison 2017.

BALISAGE DU GR®422 SENTIER CHARLES IX / CATHERINE DE MÉDICIS :

Homologué début 2016, le **GR® 422 « Sur les Pas de Charles IX »** a été balisé par le club affilié « **Les Marcheurs du Pays Roussillonnais** ». Le club réalise actuellement une série de **Randofiches®** pour le descriptif de l'itinéraire à paraître au printemps 2017.

LES BALISAGES ASSOCIATIFS :

Certaines de nos associations affiliées ont balisé une partie du réseau d'itinéraires de Promenades et Randonnées du département (PDIPR) :

- **213 km**, sur le territoire de la Communauté de Commune de la Région St Jeannaise, par les bénévoles de l'association « **Rando et Découverte** »

- **362,6 km**, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère, par les bénévoles des associations : « **Cyclo Rando & Découverte Saint Savinois** », « **ALEP Plein-air** », « **OSQ foulée libre** », « **Rando Loisirs Four** » et « **Rando IDA** ».

VIE DE LA CDSI ET ANIMATION DES EQUIPES DE BENEVOLES SENTIERS :

Trois **premières réunions de la CDSI** ont eu lieu en 2016 avec les bénévoles sentiers qui ont souhaité s'investir. Les membres de cette commission sont adhérents du Comité (Licenciés ou Randocarteurs). Ils s'impliquent dans les missions des bénévoles sentiers (balisage, contrôle des itinéraires) et souhaitent participer aux missions de la CDSI (gestion des itinéraires, orientations stratégiques, suivi et traitements des projets GR et GR de Pays, éditions...).

Une **réunion d'information**, suivie du traditionnel **pot de remerciements** des bénévoles sentiers, s'est déroulée à Eybens en décembre 2016 et a rencontré un beau succès.

LES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ITINÉRAIRES INSCRITS AU PDIPR, DANS LE CADRE DU MARCHÉ PUBLIC QUI NOUS LIE AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE :

1303 km de sentiers ont été **expertisés** par le comité en 2016.

Pays Voironnais : 358 km, Mens-Monestiers : 236 km ; PNR Vercors-Sud : 175 km ; Parc des Ecrins : 177 km ; Pays de St-Marcellin : 213 km et Beaurepaire 144 km.

GESTION DE LA PLATEFORME SURICATE :

Le comité a **repris la main sur la plateforme depuis le 01/01/2016**. Elle était pilotée par Isère Tourisme depuis 2014, en phase de test.

Cette plateforme permet aux randonneurs de signaler toute anomalie constatée sur les sentiers. Le comité se **charge du suivi des signalements** concernant la randonnée en Isère (transfert aux maîtres d'ouvrage, relances, informations à la sentinelle...).

36 signalements concernant la randonnée ont été reçus en 2016 : 10 ont été résolus rapidement, 21 sont en cours de traitement (intervention planifiée par le maître d'ouvrage en 2017 ou sans réponse du maître d'ouvrage, 2 ont été classés sans suites, 3 n'ont pas été validés par les sentinelles.

Présence dans les instances de concertation

-Participation aux **comités de pilotage des sites Natura2000** Belledonne (Site Natura2000 « Cembraies, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon ») et Chartreuse (Site Natura2000 « Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort »)

- Membre du **Conseil d'Administration du Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère** (CEN-AVENIR), deuxième collège (associations et fédérations).

-Participation à la **Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de l'Isère (CDESI)**.

-Participation aux comités consultatifs des **Réserves Naturelles Nationales des Hauts de Chartreuses** et des **Hauts Plateaux du Vercors**.

-Membre du **conseil d'administration** de l'association des **Grandes Traversées du Vercors**.

-**Conseil des refuges** et du tourisme de St-Christophe en Oisans.

-Participation aux comités de pilotage du **Plan Pastoral territorial du Massif du Vercors**.

REVUE DE PRESSE / MEDIAS 2016 :

-**Journal L'essor N°3633 10 Juin 2016** : Article sur les baliseurs du comité Isère.

-**Journal l'Echo des Ecrins N°41 2016** : article sur le balisage du GR®54 en zone cœur du Parc.

-**France 3 Rhône-Alpes Matin. Emission du 16 Juin 2016** : passage en direct de Bernard Maisonnial (bénévole sentiers, membre de la CDSI 38) au sujet du projet GR® Haute Traversée de Belledonne.

-**Dauphiné Libéré du 26/10/2016** : article sur le balisage du GR®422 par les Marcheurs du Pays Roussillonnais.

-**IsèreMag Mai/Juin 2016** : article sur le GR® 65.

-**Magazine Balades et Randonnées en Isère 2016. Isère-Tourisme.** Un dossier spécial GR® et GR® de Pays de l'Isère. Mise en avant de l'ensemble de la collection topoguide® de la FFRandonnée Isère. Diffusion à 15 000 exemplaires.

LES ORIENTATIONS DE LA CDSI POUR 2017 :

-S'engager pleinement dans la **reprise en main de notre réseau GR® et GR® de Pays** et notamment via l'élaboration d'un **plan stratégique** pour la **réappropriation des missions de balisage peintures des itinéraires fédéraux** sur l'ensemble du département.

-Continuer la réflexion, avec les territoires concernés par des GR® et GR® de Pays dont une **redynamisation** semble nécessaire, sur la possibilité d'actions communes, notamment sur les itinéraires identifiés comme délaissés. Réfléchir à un éventuel déclassement de certains itinéraires afin de leur donner une meilleure visibilité.

-Continuer la **numérisation** du réseau GR® et GR® de Pays en terminant la collecte des itinéraires homologués dans les Parcs Naturels Régionaux de **Chartreuse** et du **Vercors**.

-Mettre en place le **balisage** suite au projet de restructuration du réseau GR et GR de Pays du massif de **Belledonne**. Engager le travail de réflexion autour de la promotion de cet itinéraire et notamment la réalisation d'un topoguide®.

-Maintenir le développement de nos activités **d'expertises** sur les sentiers afin d'accompagner les territoires de l'Isère dans le développement et la qualification de leur offre d'itinéraires de randonnées.

-Poursuivre la **labellisation FFRandonnée d'itinéraires PR** dans le cadre de notre partenariat avec Isère-Tourisme et le Département.

-Continuer à recruter les « **bénévoles sentiers** » et leur proposer une formation de qualité.

-Poursuivre nos **échanges et partenariats** avec l'ensemble des **usagers des sentiers** de l'Isère dans un objectif de partage des espaces.

-Poursuivre notre travail sur les **éditions** et la **promotion** des itinéraires GR®, GRP® et PR de l'Isère.